

## LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

Belliloquoise, Belliloquois,

Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire due au COVID, le début de l'année 2021 ne nous permettra pas de rassemblement pour la célébration des vœux ainsi que la traditionnelle galette des rois.

En espérant une année 2021 moins chargée en événement et un retour à la normale le plus rapidement possible, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite à tous et à toutes une excellente année 2021 ainsi qu'à vos familles.



André ESLIER

### AU CONSEIL COMMUNAL

VOTE DES SUBVENTIONS LOCALES :

La Graverie Sport (Téléthon) 100 €

Amicale des Aînés de Le Reculey 460 €

LES TRAVAUX REALISES EN 2020

- Travaux routiers : aménagement du carrefour route de «Le Reculey»
- Assainissement de la voie et percement d'une tranchée, chemin de la Rivière

Divers travaux routiers sont envisagés pour 2021.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances



GANDON Mahlone le 01/06/2020

METTE Ronan le 23/10/2020



### Mariage - PACS

PONTES Maxime et DEHEURLE Julie mariés le 11/07/2020

AUZOU Marie et CARPENTIER Valène, pacsées le 21/09/2020



### Décès

HAMEL André le 04/01/2020

ALPHONSE Guy le 31/01/2020

DEFREVAL Fernande le 25/03/2020

ASSELIN Rémy, le 08/11/2020



## La Galette des Rois

La traditionnelle galette des Rois organisée comme chaque année pour les habitants de BEAULIEU avec le maire et les conseillers a eu lieu le 13 janvier 2020. Ce moment convivial et chaleureux permet de partager entre belliloquois et belliloquoises et donne l'occasion de faire la connaissance des nouvelles familles qui s'installent dans notre commune



## REMISE DES MÉDAILLES

La réunion du conseil municipal de Soulevre en Bocage du 13 février 2020 s'est terminée par une remise de médailles. Cette distinction récompense les conseillers de nos 20 communes historiques ayant consacré 20, 25, 30 ans ou plus au service de leur commune et de leurs habitants. Cette médaille régionale, départementale, communale récompense la compétence et le dévouement des élus locaux.

Dans notre commune trois personnes ont été décorées de la médaille d'or d'honneur communale pour 35 ans de services

- André ESLIER
- Patrick DOUBLET
- Philippe METTE



## LE REPAS DES ANCIENS



Cette année les communes de Le Reculey et de Beaulieu se sont réunies pour célébrer ensemble les anciens.

Le repas des aînés a eu lieu dans la bonne humeur et la convivialité le 09 février 2020 à la salle des fêtes de Le Reculey. Les doyens Mme Andrée CAUVIN pour Le Reculey, Mme Yvonne BUTT et Mr André DUVAL pour Beaulieu étaient présents entourés de 80 convives. A cette occasion un bouquet de fleurs a été remis aux doyens par le maire délégué de leur commune historique respective.



## Action solidaire

Au mois de mars, début de la crise sanitaire due au coronavirus, pour pallier le manque de masques de protection sanitaire Christine PIERRE jeune retraitée de BEAULIEU, passionnée de couture, décide de confectionner bénévolement des masques à l'ensemble de la population de la commune. Ils sont distribués à chacun des habitants, hommes, femmes et enfants.

Cette initiative qui a permis de garantir un masque pour tous, a été appréciée en cette période de pandémie où les masques devenus indispensables faisaient cruellement défaut.



## DÉPART EN RETRAITE

Monsieur le Maire délégué ainsi que plusieurs élus de précédents mandats se sont réunis le lundi 28 septembre 2020 autour de Mme BROCHET Martine à l'occasion de son départ en retraite.

Mme BROCHET Martine avait en charge depuis de nombreuses années le ménage de la mairie et de l'église de BEAULIEU.

Après la remise d'un bouquet et de tickets bons d'achat, cet événement se termine autour du verre de l'amitié.



## LA SORTIE DES AÎNÉS

Cette année la crise sanitaire due à la COVID 19 avec toutes les contraintes que cela implique, n'a pas permis l'organisation de la sortie annuelle des aînés.



# ÉCOLE ARC EN CIEL

Effectifs : 124 élèves (6 PS, 18 MS, 14 GS, 16 CP, 18 CE1, 17 CE2, 21 CM1 et 14 CM2).

Direction : Mme Hédou

PS/GS : Mme Vaucquelin

MS/GS : Mme Lebas

CP/CE1 : Mme Launay

CE/CE2 : Mme Marguerite

CE2/CM1 : Mme Macé

CM1/CM2 : Mme Hédou

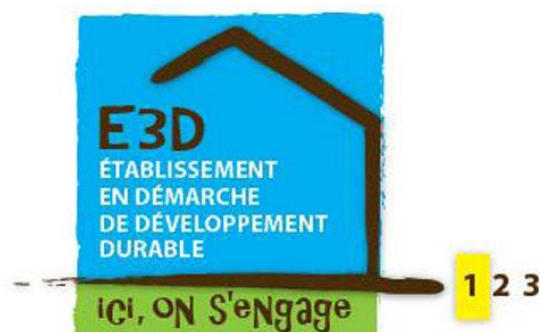
Horaires de l'école : 9h00/12h00 – 13h30/15h45

Accueil péri-scolaire de 7h30 à 9h00 et de 15h45 à 18h30



Si vous souhaitez inscrire votre enfant de 3 ans à l'école Arc en Ciel en septembre 2021, prenez contact dès que possible auprès de la mairie ! Les effectifs (et donc décision d'ouverture/fermeture de classe) se décident en début d'année.  
02 31 68 43 11

## LES PROJETS DE L'ÉCOLE LABELLISATION ÉCO-ÉCOL



Partant du constat que même à l'école, la problématique « environnementale » était présente (papiers peu triés dans les salles de classe, déchets en quantité importante à la cantine, débris trouvés autour de l'école), l'équipe enseignante a décidé il y a un an de s'engager sur un projet global pour l'ensemble de l'école : le projet éco-école.

Chaque année, l'équipe choisit de s'engager sur une thématique environnementale (les déchets, l'eau, l'alimentation, la solidarité, les énergies...). Pour la première

année, compte tenu du diagnostic réalisé, la thématique prioritaire retenue a été « les déchets ».

Un comité de suivi composé de la directrice, des élèves délégués éco-écoles, de représentants de parents d'élèves, d'agents de la commune travaillant dans l'école et de représentants de la mairie a été mis en place.

Un plan d'actions a été présenté et validé par ce comité de suivi : « Nettoyons la nature », suppression des barquettes plastiques et mise en place des serviettes tissu pour l'ensemble des élèves à la cantine, fabrication de papier recyclé, challenges pique-niques « zéro déchet », sensibilisation au tri des déchets avec des interventions du SEROC, mise en place de pesées à la cantine pour évaluer le gaspillage alimentaire, valorisation des déchets par des ateliers « Récup Art »...

Le contexte COVID et la fermeture de l'école durant plusieurs semaines a compromis la réalisation de certaines actions notamment la pesée des déchets alimentaires à la cantine.

Néanmoins, en fin d'année, un jury national a évalué la pertinence et l'efficacité des actions. L'école Arc en Ciel a brillamment atteint ses objectifs et a validé le 1er niveau de la labellisation Eco-Ecole.

Félicitations aux élèves, à l'équipe enseignante et aux agents de la commune pour leur investissement, la planète les remercie !

Pour cette seconde année d'engagement, une nouvelle thématique a été retenue, nous vous garantissons que l'année s'annonce sous le signe de la gourmandise...